

Questions orales

● (1430)

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE**L'UTILISATION DE FONDS CANADIENS**

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

A la lumière de la décision prise samedi, où les partis de l'opposition ont félicité le premier ministre, et nous sommes contents d'avoir soulevé le problème dès le mois de janvier voulant que le Canada ne participera pas au programme de recherche de la guerre des étoiles, est-ce que le premier ministre pourrait assurer cette Chambre, mieux que le ministre de la Défense nationale hier à la Chambre des communes, que les fonds canadiens du gouvernement canadien ne serviront pas à aider quelque entrepreneur canadien que ce soit dans le programme de recherche de la guerre des étoiles, ici même en territoire canadien?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, le premier ministre a déjà répondu à cette question samedi. Le vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale est revenu là-dessus hier à la Chambre. Tout ce que je puis dire, c'est que l'Accord de participation à la production de défense qui existe depuis 1959 tient toujours. Si le gouvernement canadien accorde ou refuse son soutien à des sociétés effectuant de la recherche, il le fera en vertu de procédures qui existaient du temps que le député faisait partie du gouvernement, et sa décision tiendra compte des priorités et des besoins du Canada.

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DU CANADA

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Va-t-il enfin dire la vérité aux Canadiens? Allons-nous, oui ou non, prendre part aux programmes de recherche sur la guerre des étoiles? Est-ce qu'il tente de faire par des moyens détournés ce qu'il affirme devant les Canadiens ne pas vouloir faire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Laissez-moi vous dire, monsieur le Président, ce que nous n'avons pas fait, nous. Nous n'avons pas, comme le gouvernement précédent, accepté les missiles de croisière sans en avertir les Canadiens.

Des voix: Bravo!**Des voix:** Oh, oh!**M. Mulroney:** Voilà ce que nous n'avons pas fait.

[Français]

Je l'ai dit en anglais, je l'ai dit en français. Mon honorable ami de Bay Street éprouve certaines difficultés à le comprendre. Je le répète encore, ma phrase était limpide, tous les Canadiens l'ont comprise. Il est désolant que mon ami ait perdu son petit cheval de bataille. Quant à nous, nous avons pris une décision dans l'intérêt et l'intégrité du Canada, et j'en suis fier.

[Traduction]

LES BANQUES**LA FAILLITE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—LES PAIEMENTS FAITS À DES BANQUES ÉTRANGÈRES**

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je voudrais en revenir à ce renflouement qui nous coûte un milliard de dollars et que nous devons à la ministre d'État aux Finances. A plusieurs reprises, elle a pris des mesures pour aider les banques canadiennes. Toutefois, croit-elle vraiment souhaitable de demander aux contribuables canadiens de cracher un milliard pour renflouer les plus gros dépositaires, qui sont des banques étrangères? La ministre pense-t-elle vraiment que Chase Manhattan, Barclays, et Bank of America ont besoin de l'aide des contribuables canadiens?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, ceux que nous voulons protéger sont les petites villes, les hôpitaux et les collèges du Canada. Il faut savoir ce que l'on veut. Vous dites que les banques canadiennes ont tiré leur épingle du jeu et que nous ne devrions pas payer les banques étrangères. Est-ce bien ce que vous voulez dire?

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ENVOYÉS À LA BANQUE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la même ministre. Le gouvernement demande aux petites gens de renflouer les banquiers étrangers de Bay Street. Notre parti estime que ce genre de chose doit continuer . . . doit cesser.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre! Il est temps d'en finir avec le préambule et de poser la question.

M. Riis: Je vais de nouveau essayer, monsieur le Président.

Lorsque la banque a fait faillite, on y a évidemment envoyé des vérificateurs qui ont fait un rapport à l'inspecteur général des banques. La ministre a-t-elle communiqué directement avec ces vérificateurs? Elle n'ignore pas que les états financiers qu'ils présentent trouveraient leur juste place parmi les ouvrages de fiction d'une bibliothèque. Sachant cela, a-t-elle vraiment pris la peine de discuter avec ces vérificateurs de la situation réelle de la Banque Commerciale du Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, les vérificateurs d'une banque font rapport aux actionnaires. Le comité parlementaire s'est livré à un examen très approfondi. Les contrôleurs du bureau de l'inspecteur général se sont penchés sur la question durant tout le printemps. Nous avons surveillé la situation de très près avec l'aide de nos collaborateurs et de nos fonctionnaires. Nous avons envoyé des examinateurs bancaires et des experts du secteur privé pour étudier les affaires de la banque et nous avons pris les mesures les plus sages qu'un gouvernement puisse prendre pour faire face à une situation qui s'était amorcée bien longtemps avant notre arrivée.